

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

L'Institut de la Providence inscrit son projet éducatif dans la ligne de la Mission de l'école chrétienne, du projet de la Congrégation, et dans la ligne du projet 1979.

Comme toute école, l'Institut de la Providence entend poursuivre les objectifs généraux du système éducatif en Communauté française de Belgique. Du début de l'école maternelle à la fin de l'enseignement secondaire.

- Il propose de développer la personnalité de l'élève, il veut éveiller la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité. Il veut l'aider à accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté ;
- Il vise à former le citoyen de sa région, de son pays, de l'Europe et du monde dans une société démocratique, fondée sur le respect des droits de l'homme ;
- Il veut assurer le développement des aptitudes nécessaires à l'accès à l'enseignement universitaire ou supérieur et/ou à l'insertion dans une vie économique et professionnelle au service de la personne et de la société.

Allant au-delà de ce projet assigné à tout enseignement, les membres de la communauté scolaire, Pouvoir Organisateur, directions, enseignants, personnel de maîtrise, parents, élèves de chaque section, se rassemblent autour d'objectifs communs et se donnent les moyens d'évaluer les résultats de leurs actions. Les tâches communes impliquent une volonté de communication, de concertation et de transparence.

En travaillant au bonheur de l'homme et au bien de la société, l'Institut de la Providence veut travailler à l'avènement du Royaume de Dieu.

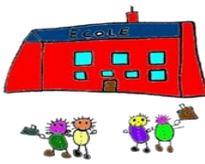
L'amour de Dieu et l'amour du prochain y ont une partie liée.

La relation pédagogique que l'Institut veut mettre en œuvre trouve par là une dimension nouvelle : il s'enracine et s'accomplit dans l'amour de Dieu tel que Jésus nous l'a fait connaître.

Fidèle aux Constitutions de la Congrégation des Sœurs de la Providence de Peltre (France) qui l'a créé et le fait vivre, l'Institut de la Providence veut annoncer aux élèves d'aujourd'hui la tendresse et la miséricorde de Dieu-Providence qui s'inquiète des petits et des faibles. Il veut favoriser le goût de la vie intérieure et la rencontre personnelle et communautaire avec Jésus-Christ. Il accueille sans exclusivité sociale, culturelle, intellectuelle, religieuse tous les enfants, tous les jeunes tels qu'ils sont dans le respect de leur personnalité d'aujourd'hui et de l'espoir qu'ils représentent pour demain. Leur dire Dieu-Providence demande :

- L'attention à chaque milieu de vie
- Le souci de mettre les personnes en relation
- L'écoute de ceux qui sont différents par leur culture

Cette ouverture invite à porter sur le monde un regard humble, lucide et aimant.



Selon l'endroit du chemin où se trouve chacun, l'Institut s'oblige à offrir des lieux et des temps de ressourcement, de prière véritable, d'expérience spirituelle et de partage où peut s'apprendre le sens de la foi, avec des mots et des gestes, sans être nécessairement de la même communauté de foi. Chacun est cependant invité à respecter et à partager les valeurs qui inspirent les actions de l'Institut.

Sur le plan pédagogique, l'Institut entend placer le jeune au centre de l'apprentissage en le rendant acteur de celui-ci et en lui donnant un sens. Dans cette optique, l'évaluation sera au service de l'élève ; elle sera la production de sens pour chacun des partenaires de la relation éducative, elle aidera à porter un regard positif sur l'autre en reconnaissant le droit à l'erreur dans la phase formative. Elle sera régulatrice de l'apprentissage dont nous respecterons les rythmes différents grâce à des démarches méthodologiques basées sur la différenciation, permettant ainsi à chacun d'aller au maximum de ses possibilités.

Face aux difficultés scolaires, relationnelles et personnelles rencontrées par les jeunes, l'Institut veut créer les structures d'aide et de réseaux de relation en vue d'accompagner les élèves individuellement, les groupes, les classes dans les meilleures conditions. L'Institut se veut soucieux de découvrir les talents, aspirations et intérêts spécifiques des élèves en développant contacts, activités, rencontres et en favorisant une grande liberté d'expression dans un climat de confiance mutuelle et l'épanouissement de chacun

Notre projet d'établissement :

A. Aspect pastoral du projet d'établissement

Nous souhaitons que l'école maternelle :

- Soit à l'écoute du plus faible au plus fort ; du plus petit au plus grand. Chacun sera accueilli selon ses difficultés et ses moyens. En apprenant aux enfants à vivre ensemble et à se connaître les uns les autres.
- Continuer à respecter la liberté de chaque enfant dans le domaine de la Foi, tout en l'invitant à suivre le projet de l'école
- Faire vivre un esprit basé sur les valeurs de l'évangile tout au long de la journée en développant le respect mutuel et des attitudes de pardon. En valorisant certaines paroles « MERCI, BONJOUR, PARDON... »

Notre projet pour les trois années qui viennent :

L'équipe éducative sera en recherche afin d'harmoniser les animations religieuses par des rencontres de personnes extérieures (inspecteurs, animateurs religieux,...) par des formations, par des documents

B. Aspect éducatif du projet d'établissement



A partir du vécu de l'enfant ; nous aimerions que l'école maternelle continue :

- A développer l'autonomie de l'enfant et qu'elle le prépare à entrer dans la vie sociale en lui proposant de pistes qui lui apprendront à se prendre en charge.
 - Par des choix d'ateliers, des responsabilités des tâches.
- A permettre à l'enfant de s'exprimer librement grâce à des activités de créativité, de langage et de psychomotricité.
 - Par du théâtre, marionnettes, chants, poésies, bricolages, visites extérieures.
- A développer l'affectif en privilégiant l'accueil et le contact.
 - Les parents sont invités à accompagner leur enfant à leur entrée en classe.
- A favoriser la participation de chacun ; tant des parents que des enfants.
 - Collaboration entre parents et enseignants pour le bien-être de l'enfant.
- A avoir toujours le souci de la discipline, et de faire intervenir les enfants dans l'élaboration d'un règlement.
- A favoriser l'apprentissage à la responsabilité et à la démocratie.
 - Nous permettons aux enfants de donner leurs avis lors d'un choix de projet.

Notre projet pour les trois années qui viennent :

Nous voudrions élaborer avec les enfants des règles de vie au niveau de la classe et un règlement pour l'école (cours de récréation)

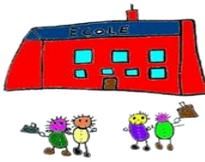
C. **Aspect pédagogique du projet d'établissement**

Nous continuerons :

- À développer la personnalité de chaque enfant en alternant mouvement et moments de concentration.
- À avoir le souci de préparer l'enfant à son entrée à l'école primaire en lui donnant l'envie d'apprendre.
- À renforcer la collaboration avec l'école primaire par des contacts réguliers (BCDR, ateliers créatifs, fancy-fair).
- À collaborer avec le P.M.S.

Notre projet pour les trois années qui viennent :

La mise en place de rencontres individuelles pour informer les parents sur l'évolution et les apprentissages de leur enfant en étroite collaboration avec le P.M.S



Le centre P.M.S libre de WAVRE II

Une équipe composée de :

- Une psychologue : Mme Chloé Bustamante
- Une infirmière : Mme Sophie Reifenberg
- Une logopède : Mme Nathalie Vandendurpel

Un service :

- D'accueil (au centre ou à l'école)
- D'écoute
- De prévention
- D'information
- D'aide aux choix
- D'accompagnement dans la réflexion et la maturité d'un projet qui vise à l'épanouissement global de l'enfant et de l'adolescent.
- Un service qui collabore avec l'Institut de la Providence en toute indépendance vis-à-vis de ses partenaires et dans le respect de chacun. Ses interventions sont gratuites et confidentielles.

Centre Psycho-Médico-Social Libre de Wavre II

Rue Théophile Piat, 22

1300 Wavre

Tel : 010/24.10.09

<https://www.centrepms.be/wavre2>